

**Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 04 décembre 2012 à Bruxelles, Bureau fédéral.**

**APPROUVE**

**Présents:** MM. Guido CLAES, Président - Francis MERCIER, Vice-président - Pierre LEDENT, Secrétaire  
- Stefan DAMMAN

**Excusé:** M. Patrick VAN PETEGHEM, DT

**1. Lecture et approbation du PV du 06-11-2012**

Le PV de la réunion du 06-11-2012 est lu et approuvé.

**2. Championnat 2012-2013 et Courier**

**2.1 Match SH II 2011/2111 Gentse - Hasselt**

Match qui à la demande de Gentse a dû être reporté.

Les deux clubs ont trouvé un accord pour jouer ce match le dimanche 16-12-2012 à 16h00.

Le match réserve débutera à 17h45.

Le club d'Hasselt demande à ne pas jouer le match réserve au vu de l'heure tardive et que l'équipe réserve de Hasselt est majoritairement composée d'étudiants en période d'examen.

Le club d'Hasselt demande à perdre le match par Forfait sans devoir payer les amendes.

A titre exceptionnel, la Commission Sportive accepte la demande du club de Hasselt

**2.2 Match SH IRes 1150 Mechelen A – La Louvière A du 08-12-2012**

Le match est programmé à 22h45 et le club de La Louvière demande de pouvoir perdre le match par forfait car l'équipe Réserve est majoritairement composée d'étudiants qui sont en examen et de ne pas devoir payer les amendes.

A titre exceptionnel, la Commission Sportive accepte la demande du club de La Louvière.

**2.3 Courier du club de Roulers**

Le secrétaire fait part à la Commission d'un courier du club de Roulers concernant le joueur Diederik NOLF de KWK (Kortrijk).

Ce joueur a eut un différent avec son club et demande à pouvoir transférer au club de Roulers et prendre part au championnat avec ce dernier.

Ce joueur a prit part au championnat 2012-2013 avec le club de Courtrai.

De part le règlement, la Commission ne peut donner son accord à cette demande.

Un mail sera envoyé au club de Roulers.

**2.4 Conditions météorologiques du vendredi 07-12-2012**

Le secrétaire informe la Commission Sportive que les prévisions météorologiques pour le vendredi 07-12-2012 prévoient de la neige.

Le secrétaire demande quelles sont les directives à appliquer dans ce cas spécifique.

La Commission Sportive demande au secrétaire d'accepter toute demande de report de la part d'un club qui aurait des difficultés à effectuer le déplacement.

En aucun cas, il n'y aura de remise générale du championnat car la neige n'est prévue que pour le vendredi.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
11/12/2012	15/12/2012	22/12/2012	23/12/2012

Tel/Fax.: 064/66 56 84 - EMAIL : secr.wp.secr.p.ledent@skynet.be



## 2.5 Compétition U9

M. Guido CLAES donne à la Commission Sportive les explications concernant la compétition U9.

Cette compétition est prévue pour les enfants de 6 ans à 9 ans et ils devront être inscrits sur les listes de joueurs.

Les joueurs ne doivent pas être obligatoirement licenciés.

Cette compétition se jouera en formule de tournoi, les clubs devront participer à au moins deux tournoi.

Un tour final sera organisé entre les équipes qui auront réalisé les meilleurs résultats.

M. Guido CLAES demande au secrétaire d'envoyer les formulaires d'inscription avec comme date limite d'inscription le 04-01-2013.

Le 12-01-2013 une réunion sera organisée à Malines.

Lors de cette réunion, la formule du championnat et le règlement seront expliquée aux clubs.

Lors de cette réunion, les dates des tournois seront fixées.

## 3. Tirage au sort des 1/2 Finale Coupe de Belgique « Dames »

### 3.1

Eeklo	Ixelles
Kindervreugd	Gentse

Les matches se joueront le WE du 22-23-24/03/2013.

### 3.2 Finales des Coupes de Belgique

M. Francis MERCIER a assisté à l'ouverture des demandes d'adjudications.

Le club de Mouscron a été choisi pour l'organisation des Finales des Coupes de Belgique.

## 4. Divers

**4.1** M. Francis MERCIER informe la Commission Sportive que M. LOUWAGIE a mandaté M. Wouter GEORGES de s'informer auprès de certaines autres Fédérations Sportives pour connaître la manière dont les arbitres sont rémunérés.

**4.2** M. Francis MERCIER a été interpellé par M. LOUWAGIE quant à la participation de l'équipe U17 au tournoi qualificatif aux Championnats d'Europe étant donné que se tournoi ne s'organisera pas en Belgique.

M. Francis MERCIER a répondu que suite au travail effectué par cette équipe, cette équipe doit participer au tournoi.

La Commission Sportive s'étonne qu'il n'y ait pas eu d'appel auprès des clubs belges pour pouvoir organiser ce tournoi.

M. Francis MERCIER prendra contact M. HERMANS du club de Charleroi pour voir s'il serait possible d'organiser ce tournoi à la piscine HELIOS de Charleroi.

**4.3** M. Guido CLAES demande au secrétaire de prendre contact avec la CCA afin d'organiser fin janvier une réunion commune afin de parler de la formation des arbitres.

**4.4** M. Guido CLAES demande au secrétaire de transmettre toutes les informations concernant la Commission Sportive ainsi que tous les PV à Mme Els AUDERNAERT de la VZF.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
11/12/2012	15/12/2012	22/12/2012	23/12/2012

Tel/Fax.: 064/66 56 84 - EMAIL : secr.wp.secr.p.ledent@skynet.be



**4.5** M. Stefan DAMAN demande au secrétaire d'envoyer aux clubs et aux arbitres le programme du tournoi avec l'équipe nationale U17 organisé à Bruges le WE 21-22-23/12/2012.

**4.6** Le secrétaire fait part à la Commission Sportive d'une interpellation d'un club concernant le Fair-play. Ce club a constaté qu'à la fin de nombreux matches de jeunes, l'équipe perdante refusait de serrer la main de l'équipe adverse et ce sous l'ordre de l'entraîneur.

La Commission Sportive va réfléchir à l'élaboration d'une « Charte du Fair-play ».

## 5. Décisions

- Forfait de Hasselt SH II Reserve, voir point 2.1 du PV
- Forfait de La Louvière A SH I Réserve, voir point 2.2 du PV
- Courrier club de Roulers, voir point 2.3 du PV
- Conditions météorologiques du vendredi 07-12-2012, voir point 2.4 du PV
- Compétition U9, voir point 2.5 du PV
- Réunion CSWP / CCA, voir point 4.3 du PV
- Tournoi Bruges, voir point 4.5 du PV
- Charte du Fair-play, voir point 4.6 du PV

**Le rapporteur,  
Pierre LEDENT,  
Secrétaire**

**Prochaine réunion :  
Mardi 22 janvier 2013 – 18.15 h/u – Bruxelles – Bureau Fédéral**

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
11/12/2012	15/12/2012	22/12/2012	23/12/2012

Tel/Fax.: 064/66 56 84 - EMAIL : secr.wp.secr.p.ledent@skynet.be

